Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 31 no 34 | Edmonton, semaine du 19 au 25 septembre 1997 | 12 pages | 60c

Discussion sur l'unité nationale

Les premiers ministres s'entendent

FRANÇOIS PAGEAU

Calgary

Les premiers ministres des 9 provinces et les dirigeants des deux territoires sont parvenus à s'entendre sur le texte d'une déclaration visant à reconnaître la spécificité du Québec.

Après plus de dix heures de discussions à huis clos au McDougall Centre de Calgary, le 14 septembre dernier, les premiers ministres ont émergé de l'édifice pour présenter aux médias une déclaration en 7 points (voir encadré) qui évite le concept de société distincte, qui affirme l'égalité des provinces tout en reconnaissant le «caractère unique» de la société québécoise.

Cette déclaration devra faire l'objet d'une vaste consultation publique avant de subir le test des législatures provinciales. Le mode de consultation pourra varier d'une province à l'autre mais on s'entend pour dire que le processus devra être terminé avant la fin de l'année.

Selon Frank McKenna, premier ministre du Nouveau-Brunswick et président de la rencontre, la déclaration pourrait éventuellement être enchâssée dans la constitution canadienne si un gouvernement fédéraliste est élu au Québec dans un futur proche.

C'est également l'opinion de Ralph Klein, premier ministre de l'Alberta. «Cela pourrait éventuellement - et j'utilise cette expression parcimonieusement - mener à des changements constitutionnels.»

Même Glen Clark, le premier ministre de la Colombie-Britannique qui semblait prêt, avant la réunion, à faire échouer l'initiative, se déclarait satisfait des discussions. «Nous sommes parvenus à un accord sur ce que je voulais. Nous allons soumettre nos déclarations à nos électeurs respectifs afin de trouver une façon de mieux faire fonctionner le fédéralisme,» a-t-il déclaré.



PHOTO: François Pageau

Le Centre McDougall de Calgary

Quand à Roy Romanov, premier ministre de la Saskatchewan et partisan de la position alarmiste, il a déclaré qu'un « immense pas » avait été fait dans la bonne direction. Lui qui affirmait avant la réunion qu'il était "«minuit moins deux », il confiait en souriant que «l'horloge s'est arrêtée. On a cessé le sommambulisme». Gary Filmon, du Manitoba, partisan plutôt tiède des discussions, s'est lui aussi rallié à ses homologues, tout comme Mike Harris de l'Ontario.

Le consensus des premiers ministres provinciaux et des dirigeants territoriaux n'a pas été réalisé sans préparation. Depuis le début de l'été, plusieurs premiers ministres, dont Roy Romanov et Ralph Klein, sont allés discrètement à Ottawa pour y rencontrer Jean Chrétien. Des rencontres ont aussi eu lieu avec Preston Manning et Jean Charest. Daniel Johnson, lui, a effectué une tournée dans l'Ouest, tout comme Stéphane Dion, une semaine à peine avant la rencontre de Calgary.

Réactions

La réaction du Québec ne s'est pas fait attendre. Pour Jacques Brassard, ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, il s'agit d'une «plongée dans le néant et l'insignifiance», une autre «dilution de la réalité québécoise». Jean Chrétien, quant à lui, considère qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction. Mais il évite, tout comme les premiers ministres, de se prononcer sur la possibilité de changements constitutionnels tant qu'un gouvernement souverainiste gouverne au Québec.

La déclaration de Calgary, qui se donne des allures de stratégie préélectorale, ne déplaît pas à Daniel Johnson, leader des libéraux du Québec. Il estimait que la déclaration était une porte d'entrée à de futurs changements constitutionnels et qu'elle reconnaissait le caractère distinct du Québec. C'est une opinion que partageait Stéphane Dion, pour qui le concept de «caractère unique» recouvre la réalité de la société distincte sans la nommer.

Le processus de consultation, que les premiers ministres se sont engagés à mettre en branle, semble déjà prêt à être amorcé dans quelques provinces, notamment l'Alberta, et les premiers ministres provinciaux semblent impatients de prouver aux électeurs québécois qu'une main canadienne leur est tendue.

ACCORD DES PREMIERS MINISTRES POUR CONSULTER LA POPULATION CANADIENNE SUR L'UNITÉ

1. Tous les Canadiens et les Canadiennes sont égaux et leurs droits sont protégés par la loi.[

2. Malgré les caractéristiques propres à chacune, toutes les provinces sont égales.

3. La diversité, la tolérance, la compassion et l'égalité des chances qu'offre le Canada sont sans pareilles dans le monde.

4. Les peuples autochtones avec leurs cultures, le dynamisme des langues française et anglaise et le caractère multiculturel d'une population issue de toutes les régions du monde sont des éléments dont est constituée la riche diversité du

Suite à la page 4...



Lancement du livre *Regards, paroles et gestes*

C'est le sourire aux lèvres et les yeux pétillants que France Levasseur-Ouimet, professeur et auteure, faisait le lancement de son livre *Regards, paroles et gestes* le 10 septembre dernier. Rempli de magnifiques photos d'archives, *Regards, paroles et gestes* retrace l'histoire de l'institution en se concentrant sur les 20 dernières années, puisqu'on souligne en 1997 le vingtième anniversaire de l'institution en tant que Faculté de l'université de l'Alberta.

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

En cas de grève postale, durant les premières semaines, les lecteurs du *Franco* pourront se procurer *Le Franco* au bureau de l'A.C.F.A. de leur région.

Pas un cent pour un théâtre francophone

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Deux jours après avoir salué l'annonce de la tenue des 4e Jeux de la Francophonie dans la région d'Ottawa-Hull, les médias anglophones de la capitale luttent maintenant férocement contre une demande de subvention présentée à la Ville d'Ottawa par le milieu théâtral francophone.

Les quatre troupes francophones de la capitale souhaitent depuis longtemps avoir leur propre centre de théâtre, où il serait possible de se produire dans un lieu clairement identifié à la culture francophone. A l'heure actuelle, les troupes francophones sont éparpillées dans la capitale et doivent louer des locaux lorsqu'elles désirent présenter leurs créations.

Le projet consiste à acheter et à rénover au coût de 2,4 millions un petit théâtre stratégiquement situé sur un important boulevard de la capitale. Le Centre national des arts (CNA), qui était jusqu'à l'an dernier propriétaire de ce théâtre, l'a vendu 250 000 $ à la Corporation du centre de théâtre francophone d'Ottawa, qui regroupe les quatre troupes impliquées dans cet important projet culturel.

Le gouvernement fédéral a déjà accepté de verser 1 million de dollars pour la réalisation de ce projet et une campagne de levée de fonds devrait permettre de recueillir 400 000 $ auprès de la population et du milieu des affaires. La Corporation du centre de théâtre francophone d'Ottawa a aussi l'intention de demander une autre contribution fédérale de 500 000 $ dans le cadre du Programme d'initiatives culturelles. Elle souhaite aussi que le gouvernement régional verse 250 000 $, tout comme la Ville d'Ottawa. Et c'est là que les passions se déchaînent.

Dans un premier temps, un comité des Service communautaires de la Ville d'Ottawa, formé de six conseillers, a effectivement recommandé au conseil municipal d'accorder une somme de 250 000 $ destinée à la rénovation de l'ancien Atelier du Centre national des arts sur King Edward. L'un des conseillers, Jim Watson, qui ne cache pas ses ambitions à la mairie, s'est farouchement opposée à ce projet, alléguant que la Ville n'avait tout simplement pas les moyens d'accorder une telle aide, à cause des compressions budgétaires. Mais selon un rapport favorable préparé par les fonctionnaires municipaux, le projet *La Nouvelle Scène* correspond au contraire aux priorités de la Ville en ce qui a trait au développement des infrastructures culturelles. Plus encore, la Ville a de l'argent dans ses coffres pour financer la réalisation de ce projet.

Le lendemain de la décision du comité, le quotidien Le *Sun* d'Ottawa titrait en éditorial: **Just say non!** Selon le journal de droite, les conseillers étaient certainement encore sous l'effet de l'alcool, qu'ils avaient consommé pour célébrer l'obtention des Jeux de la Francophonie, lorsqu'ils ont voté en faveur de ce projet. «Souhaitons qu'ils soient sobres lorsque leur décision, prise en comité, sera débattue devant tous les membres du conseil municipal» ajoute le journal. Deux jours plus tôt, le journal anglophone titrait pourtant en première page **OUI! OUI!** pour souligner le choix d'Ottawa-Hull comme site des 4e Jeux de la Francophonie en 2001.

Le lendemain de cet éditorial, c'était au tour d'un chroniqueur du quotidien *The Citizen* d'Ottawa de s'opposer farouchement à ce que la Ville accorde une subvention de 250 000 $ pour la rénovation du vieux théâtre de la rue King Edward: **Theatre proposal a farce** titrait le journal.

La Ville a finalement décidé de reporter sa décision lors du prochain exercice budgétaire...et après l'élection municipale. Mais ce ne sera pas facile pour les francophones: «Ça va être du travail. C'est vraiment pas gagné» reconnaît la présidente de la corporation, Ethel Côté, qui souligne que le projet est «mené à bout de bras par des bénévoles» depuis trois ans.

On évalue à 3,8 millions de dollars l'apport économique du projet durant sa construction et on estime à 600 000 $ les retombées économiques annuelles: «On sait que notre projet a un impact sur le développement économique local» dit Mme Côté, qui ajoute: «Notre projet rallie autant les leaders des milieux artistiques anglophones et francophones.»

Pauvre français

La ministre de la Francophonie préfère communiquer...en anglais

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Dans quelle langue pensez-vous que les députés francophones de l'extérieur du Québec préfèrent communiquer? En français ou en anglais?

Plusieurs députés francophones élus dans des circonscriptions où on compte parfois un fort pourcentage d'électeurs francophones, préfèrent en fait communiquer...en anglais!

C'est du moins ce qui ressort de la plus récente liste complète des députés qui a été distribuée à la Tribune de la presse parlementaire par la Chambre des communes. En plus des informations habituelles, bureau, numéro de téléphone, nom de la circonscription, cette liste a ceci de particulier qu'elle informe le lecteur dans quelle langue les députés préfèrent communiquer.

On y apprend que la ministre de la Coopération internationale et ministre responsable de la Francophonie, la Franco-Ontarienne Diane Marleau de Sudbury, préfère communiquer...en anglais! Mme Marleau, qui fût ministre de la Santé et ministre des Travaux publics, représente une circonscription où on compte 22,5 pour cent d'électeurs francophones. Mme Marleau a fait l'objet d'une controverse plus tôt cet été lorsqu'un journaliste de la Presse canadienne a découvert que son chef de cabinet, Sharon Schollar, ne pouvait pas s'exprimer en français.

Les députés franco-ontariens Raymond Bonin (Nickel Belt, 32,7 pour cent), Paul DeVilliers (Simcoe Nord), Robert Nault (Kenora-Rainy-River), Benoît Serré (Timiskaming Cochrane, 37,1 pour cent), Brent St-Denis (Algoma Manitoulin, 14,3 pour cent) ainsi que le président de la Chambre des communes, Gilbert Parent (Niagara Centre, 7,2 pour cent) préfèrent aussi communiquer en anglais.

Même phénomène au Nouveau-Brunswick. La libérale Claudette Bradshaw, qui représente la circonscription de Moncton, qui compte 32,2 pour cent de francophones, préfère elle aussi communiquer en anglais. Mme Bradshaw est la secrétaire parlementaire...de la ministre Marleau!

Le député conservateur Gilles Bernier (Tobique-Mactaquac, 18,9 pour cent), et la néodémocrate Angela Vautour (Beauséjour-Peticodiac, 46,4 pour cent) ont aussi exprimé leur préférence pour la langue anglaise.

Enfin, c'est aussi en anglais que le conservateur acadien Mark Muise de la circonscription de West Nova en Nouvelle-Écosse, où on dénombre 18,3 pour cent d'électeurs francophones, préfère recevoir ses communications. M. Muise est le critique de son parti pour le ministère du Patrimoine canadien.

Les députés ontariens Réginald Bélair, Mauril Bélanger, Eugène Bellemare, Raymond Bonin, Don Boudria, les députés acadiens Jean Dubé et Yvon Godin, ainsi que le Secrétaire d'État aux Sciences, à la Recherche et au Développement, Ronald Duhamel de Saint-Boniface, préfèrent communiquer en français.

Cette liste a été confectionnée à partir des informations que les candidats ont fait parvenir au Directeur général des élections du Canada.

Pour les francophones qui vivent hors du Québec

Pas de nouveaux canaux en français

YVES LUSIGNAN

Ottawa

Les francophones de l'extérieur du Québec qui désirent avoir accès aux quatre nouveaux canaux francophones qui viennent de lancer leurs activités, devront prendre leur mal en patience.

Sauf dans des régions à forte densité francophone, les entreprises de câblodistribution ne distribueront pas le signal *Canal Vie*, qui est axé sur la santé, *Musimax*, un service de vidéoclips pour les 35 à 54 ans et le signal français du canal d'animation *Teletoon*.

C'est du moins ce que confirme Harris Boyd, le vice-président aux affaires corporatives de l'Association canadienne de télévision par câble (ACTC). Pour ce qui est du *Canal Nouvelles*, ce service n'est de toute façon offert qu'au Québec.

Les canaux spécialisés en français sont disponibles au Québec depuis le 8 septembre. Le 17 octobre, ce sera au tour du reste du pays de recevoir les signaux de quatre nouveaux services de langue anglaise, qui s'ajouteront à toute la panoplie de canaux spécialisés qui sont maintenant disponibles.

Selon M. Boyd, les câblodistributeurs du Canada anglais n'ont pas la capacité technique pour offrir tous ces nouveaux canaux. Cela est d'autant plus vrai qu'elles devront, d'ici le mois de septembre 1999, distribuer 13 services spécialisés supplémentaires en anglais qui ont tous été autorisés par le CRTC l'année dernière. Et on ne parle pas des 19 canaux américains qui viendront s'ajouter dans un avenir rapproché.

Si le CRTC a néanmoins autorisé tous ces canaux, c'est qu'on mise beaucoup sur la technologie numérique, qui doit remplacer l'actuelle technologie analogique. Cette technologie, qui permet de multiplier par six les canaux disponibles en comprimant les images, est déjà en place à Calgary et devrait apparaître prochainement à Toronto, Vancouver et Ottawa: «Il y aura alors de la place pour tous les canaux», selon M. Boyd.

Le hic, c'est que le coût est énorme et que seules les grandes entreprises de câblodistribution pourront se permettre d'investir dans le numérique: «Dans les milieux ruraux, les petites compagnies vont probablement attendre» dit M. Boyd.

Les francophones ne doivent donc pas se faire d'illusion: «Étant donné que la plupart des marchés sont anglophones, ils (les câblodistributeurs) vont offrir le plus de canaux en anglais» explique M. Boyd. Et puisqu'aucun des canaux, anglais comme français, ne sera distribué sur le service de base mais plutôt en mode facultatif, la demande devra être forte pour convaincre un câblodistributeur d'ajouter des canaux français.

Même si les rénovations ne sont pas terminées:

La rentrée se fait à l'école Héritage... de Falher

PATRICIA HÉLIE

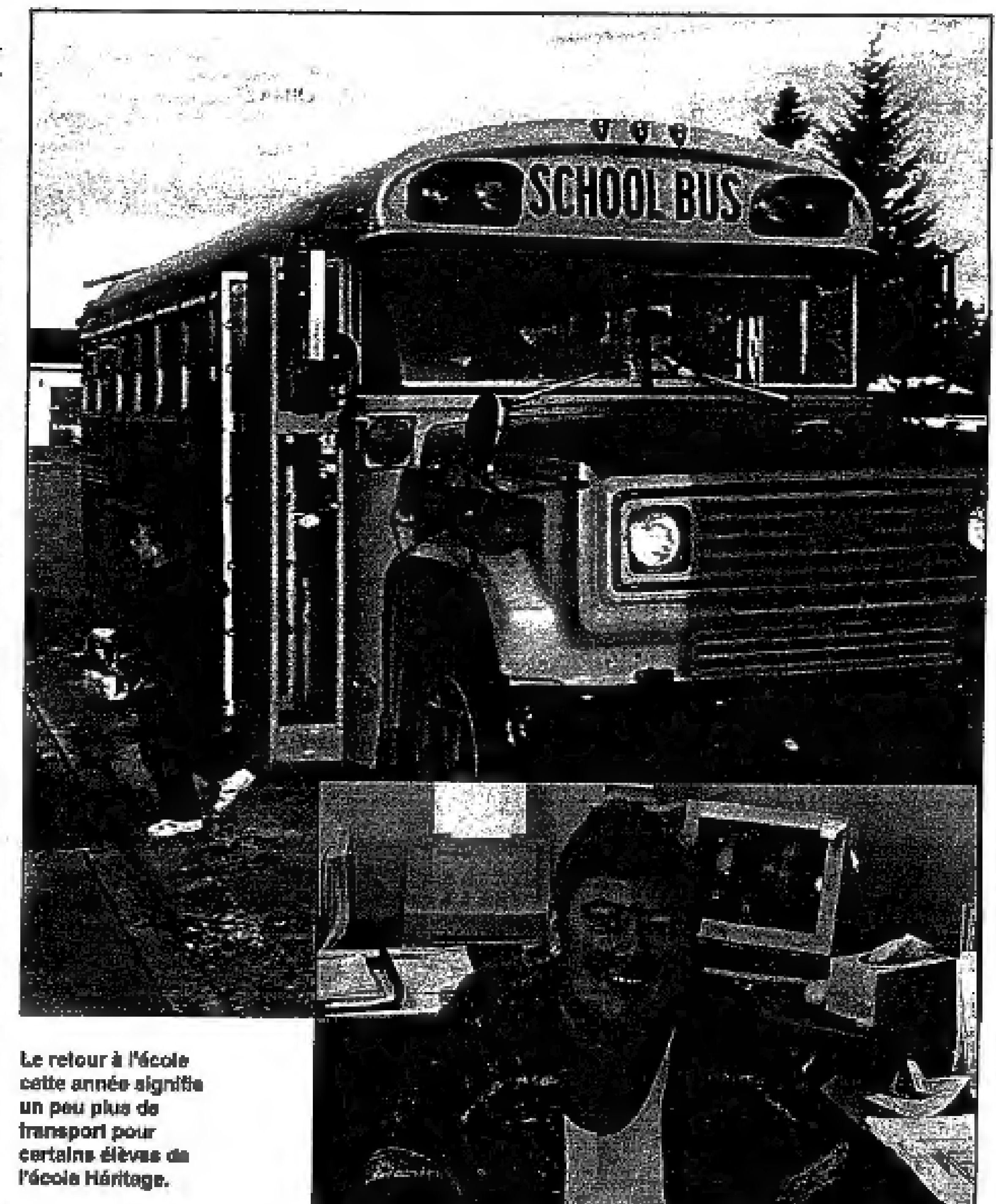
Falher

C'est à Falher, à l'ancien collège Notre-Dame, que les élèves de l'école Héritage ont effectué leur rentrée scolaire les 8 et 10 septembre dernier. Cette première journée d'école arrivait une semaine plus tard que prévu puisque les rénovations n'étaient pas assez avancées pour permettre aux jeunes de commencer.

On se souviendra que, par les années passées, l'école Héritage était située à Jean-Côté. C'est le conseil scolaire du Nord-Ouest qui a décidé, l'an dernier, de relocaliser l'école à Falher. Une décision qui n'a pas été sans soulever le mécontentement de certains parents, en particulier ceux de Marie-Reine, qui trouvaient que les enfants passeraient trop de temps en autobus.

Mme Linda Arsenault, la directrice de l'école, comprend les parents. «Les gens ont donné leurs réactions et c'était correct. Cependant, ils n'avaient pas toute l'information sur la réorganisation du réseau d'autobus par le conseil. Plusieurs parents se sont aperçus que, même si la distance était plus grande, le temps passé dans l'autobus ne changeait pas parce que le trajet était changé.»

«Le déménagement de Jean-Côté à Falher est un grand processus qui nous ramène à la raison d'être de l'école française, poursuit la directrice. Si on est capable de bien situer la raison d'être des écoles, on réalise qu'il y a toute une composante communautaire. Il faut donc chercher une agglomération où il y a une francophonie puisqu'un des objectifs est d'alimenter la vitalité francophone. Falher étant le berceau de la francophonie de la région Rivière-la-Paix, on était mieux d'installer l'école au centre, là où on retrouve une vie économique, pour essayer d'être présents dans le milieu pour que le jeune sente qu'il a sa place à prendre.»



Le retour à l'école cette année signifie un peu plus de transport pour certains élèves de l'école Héritage.

PHOTOS: Patricia Hélie

Linda Arsenault, directrice de l'école Héritage

Puisque les rénovations ne sont pas terminées, la rentrée s'est effectuée en deux temps. Les plus vieux ont commencé le lundi et les plus jeunes ont fait connaissance avec leur nouvelle école que le mercredi. Le troisième plancher, là où se trouvent les locaux du secondaire, était donc le seul à être terminé au matin de la rentrée. La bibliothèque et la salle d'ordinateur restent encore à terminer au sous-sol et, sur le plancher central, les locaux de maternelle, première et deuxième année sont toujours en rénovations. Ces rénovations devraient être rapidement terminées afin que les jeunes puissent prendre possession de tous leurs locaux rapidement. La deuxième partie, c'est-à-dire la construction du gymnase et de la cafétéria, devrait être terminée, pour la fin septembre ou le début octobre.

Mme Arsenault, qui entamme sa huitième année à la direction de l'école, a plusieurs projets pour Héritage. «Mon premier objectifs va toujours demeurer d'assurer un bien-être aux jeunes, qu'ils se sentent bien dans le climat scolaire. Ensuite, c'est d'amener tous les intervenants, que ce soit les enseignants, les parents, les élèves, les gens de la communauté, à demeurer des partenaires. Je pense qu'on a tous une responsabilité partagée en éducation est très souvent c'est oublié. Les gens disent: «l'école est ouverte, qu'ils fassent leur job» Ce n'est pas une job, c'est une responsabilité qu'on accepte de prendre et qu'on respecte. Comme moi, en tant que directrice, c'est de susciter la conscience de mes partenaires pour qu'ils réalisent que j'ai besoin d'eux, qu'ils prennent une part des responsabilités. Ça va donc demeurer une priorité, puisque l'éducation française en Alberta représente toujours un gros défi, ce n'est pas toujours acquis. Ça l'est pour le parent qui fait ce choix, ça l'est aussi pour l'intervenant qui choisi d'oeuvrer à l'intérieur de notre projet. Mais lorsqu'on voit ensemble la mission et la raison d'être, c'est plus facile de voir quel rôle on peut jouer. On ne peut pas tous jouer le rôle de la directrice, on ne peut pas tous jouer le rôle du professeur qui enseigne la grammaire, sauf qu'on peut chacun prendre notre rôle dans notre place avec les forces qu'on a à apporter.»

L'ACFC réagit vivement

Amputée d'une demi-heure

PHILIPPE BRAZEAU

L'Eau vive, Régina

Le président de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan (ACFC), Michel Vézina, a réagi dans une lettre envoyée au président de la Société Radio-Canada (SRC), Perrin Beatty, à la diminution de la durée de l'émission *l'Accent francophone*, présentée sur les ondes de la Société Radio-Canada (SRC) et du Réseau de l'information (RDI).

Depuis le début de la nouvelle saison, *l'Accent francophone*, dorénavant animée par **François Dubé**, dure une demi-heure au lieu de l'heure dont elle disposait auparavant. M. Vézina s'est dit très déçu de la réduction de temps d'antenne.

Par le biais de la lettre envoyée à M. Beatty, l'ACFC demande le rétablissement de *l'Accent francophone* dans son intégralité.

Le directeur régional de la télévision Ouest pour la SRC, **Lionel Bonneville**, affirme que cela ne se produira pas cette année, soutient-il, se défendant bien de créer de faux espoirs pour l'année prochaine.

M. Bonneville se dit très triste de la réduction de l'émission . «Si on n'avait pas coupé dans *l'Accent francophone*, il aurait fallu retirer *Courant du Pacifique* de l'horaire» continue Lionel Bonneville.

L'Accent francophone est actuellement produite par RDI à Regina. Des rumeurs voulaient au printemps dernier que la production déménage. Michel Vézina s'inquiète du possible déplacement de l'émission vers un grand centre.

Lionel Bonneville affirme qu'il n'est pas question pour l'instant de déménager la production de *l'Accent francophone*.

ÉDITORIAL

Disparaître dans les craques du plancher

Lors de leur rencontre-marathon de 12 heures à Calgary, les premiers ministres provinciaux et les dirigeants territoriaux se sont mis d'accord sur un cadre de discussion sur l'unité canadienne. Ils ont présenté un document en sept points qui constitue, selon eux, une main tendue au Québec. De Chrétien à Manning en passant par Dion et Charest, on applaudit ce remarquable consensus et cette ouverture du Canada anglais. Il s'agit en effet d'un pas dans la bonne direction; la rencontre ne s'est pas terminée dans la discorde et on a reconnu, à mots couverts, la société distincte québécoise, ce qui n'est pas une mince affaire. Cependant, plusieurs des points mis de l'avant dans la déclaration constituent pour les francophones hors Québec un danger potentiel, particulièrement évident si l'on s'attarde aux points cinq et six de la déclaration:

> *5. Dans ce régime fédéral, où le respect pour la diversité et l'égalité est un fondement de l'unité, le caractère unique de la société québécoise, constitué notamment de sa majorité francophone, de sa culture et de sa tradition de droit civil, est fondamental pour le bien-être du Canada. Par conséquent, l'assemblée législative et le gouvernement du Québec ont le rôle de protéger le caractère unique de la société québécoise au sein du Canada et d'en favoriser l'épanouissement.*
>
> *6. Si une future modification constitutionnelle devait attribuer des pouvoirs à une province, il faudrait que ces mêmes pouvoirs soient accessibles à toutes les provinces.*

Qui reconnaît-on dans la clause cinq? La société québécoise. Aucune mention n'est faite des minorités de langues officielles. Le bilinguisme officiel est absent de toutes les déclarations. Le concept qui sous-tend tout le document est plutôt celui du bilinguisme territorial si cher à Manning, selon lequel il y a des francophones au Québec et des anglophones dans le reste du Canada.

Qui plus est, la clause six ouvre la porte au transfert vers les provinces du pouvoir de légiférer dans le domaine des droits linguistiques. En effet, si la clause 5 donne de façon à peine voilée au gouvernement du Québec le droit de protéger et de favoriser l'épanouissement de la majorité de langue française dans la province, la clause 6 donne automatiquement ce pouvoir à toute province désirant s'en prévaloir. Si l'histoire nous a appris une chose, c'est que les provinces canadiennes ne mettent aucun empressement à garantir les droits linguistiques de la minorité. De 1890, date où le gouvernement manitobain se débarrassait du français dans cette province, à 1988, année où l'Alberta s'est déclarée province unilingue anglophone, plus d'un siècle de mauvaise volonté laisse au minorités de langue française très peu d'espoir de changement dans un futur proche sous tutelle provinciale.

C'est un clou dans le cercueil du rêve d'un pays bilingue que viennent de planter les premiers ministres provinciaux. Dans un geste de générosité prudente envers le Québec, ils mettent en péril du même coup l'héritage de plusieurs siècles de présence française partout au Canada.

Le travail de la Fédération des communautés francophones et acadienne pour les prochains mois est tracé d'avance. Tout comme on l'a fait pour les Autochtones, on doit reconnaître l'importance de protéger et promouvoir les minorités francophones partout au Canada et démontrer qu'il ont leur place dans un «fédéralisme renouvelé».



François V. Pageau

LA MINISTRE DE LA FRANCOPHONIE A UNE CHEF DE CABINET UNILINGUE ANGLOPHONE ET PRÉFÈRE SA CORRESPONDANCE EN ANGLAIS

SCEAU OUATE!

DIANE MARLEAU

MICHEL LAVIGNE ©APF-260

...(ministres) suite de la page 1

Canada.

5. Dans ce régime fédéral, où le respect pour la diversité et l'égalité est un fondement de l'unité, le caractère unique de la société québécoise, constitué notamment de sa majorité francophone, de sa culture et de sa tradition de droit civil, est fondamental pour le bien-être du Canada. Par conséquent, l'assemblée législative et le gouvernement du Québec ont le rôle de protéger le caractère unique de la société québécoise au sein du Canada et d'en favoriser l'épanouissement.

6. Si une future modification constitutionnelle devait attribuer des pouvoirs à une province, il faudrait que ces mêmes pouvoirs soient accessibles à toutes les provinces.

7. Le Canada est un régime fédéral dans le cadre duquel les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent de concert, tout en respectant leurs compétences respectives. Les Canadiens et les Canadiennes souhaitent que les rapports entre leurs gouvernements soient marqués par la coopération et la souplesse pour faire en sorte que la fédération fonctionne efficacement.

La population canadienne désire que ses gouvernements oeuvrent de concert, tout particulièrement en matière de prestation des programmes sociaux.

Les provinces et les territoires réaffirment leur volonté de collaborer avec le gouvernement du Canada afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes.

Lignes directrices pour le processus de consultation publique

1. La consultation doit être ouverte à tous les citoyens.

2. Chaque administration s'efforcera de trouver des moyens créatifs d'amener les Canadiens et les Canadiennes à participer à son processus de consultation.

3. Les gouvernements doivent être les catalyseurs du processus de consultation.

4. Il est reconnu que les provinces et les territoires pourraient souhaiter mener le processus de consultation par étapes, mais qu'il y aurait avantage à s'en tenir à un échéancier concerté.

5. Chaque province et territoire peut décider de la portée ou de l'envergure de la consultation ainsi que des mécanismes qu'il convient d'employer.

Directeur: **François Pageau**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Journaliste: **Patricia Hélie**
Infographiste: **Charles Adam**

Fondation Donatien Frémont, Inc.

OFFICE DE LA DISTRIBUTION CERTIFIÉE inc.



Tél (613) 241-5700

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limite au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur et [illegible] est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129

Correspondants:

Calgary Alain Bertrand
Centralta Martin Blanchet, Lucienne Brisson
Fort McMurray Nicole Pageau
Lethbridge Mireille Dunn
Plamondon Joël Lavoie
Medecin Hat Carole Simard
Red Deer Claire Hélie
Rivière-la-Paix Noëlla Pillion
Saint-Paul Martin Brault

L'UniThéâtre dévoile sa programmation 1997-98

Une saison des plus ambitieuses

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

C'est le 11 septembre dernier, dans le théâtre de La Cité francophone, que L'UniThéâtre dévoilait le contenu de sa nouvelle saison. Une programmation ambitieuse, attendue avec impatience.

C'est donc sous le signe de la nouveauté que L'UniThéâtre amorcera sa nouvelle saison avec une activité de financement, *Friandise fatale*, qui se déroulera le 4 octobre prochain. «L'UniThéâtre n'est pas en situation de crise financière, précise le directeur général et artistique de L'UniThéâtre, Daniel Cournoyer. Mais pour réaliser et continuer à développer notre programmation théâtrale et artistique, on a besoin de l'appui financier des gens.»

Comme le mentionne la publicité, *Friandise fatale* est «un délicieux concert de musique classique, accompagné de deux délectables desserts, arrosé d'un verre de champagne.» Les Laurier Fagnan, Catherine Kubash, Pierre-Paul Bugeaud, Denise Lavallée, Joséphine Van Lier, Frédéric Robert, Roch Larochelle et d'autres artistes encore secrets, seront donc en vedette pour donner un coup de pouce aux coffres de la compagnie.

Le 25 octobre, L'UniThéâtre vous propose une mise en lecture d'un texte de Robert Marinier avec la pièce *À la gauche de Dieu*. En novembre, une production professionnelle pour grand public sera présentée, ce qui est une première puisque par le passé la programmation professionnelle de L'UniThéâtre avait toujours eu un penchant pour les pièces pour jeune public. Cette production sera la pièce *Les muses orphelines*, un texte de Michel Marc Bouchard, une pièce qui a connu beaucoup de succès au Québec.

Comme c'est maintenant la tradition, le RIRE est de retour encore cette année, pour une quatrième année consécutive, de même que la production professionnelle pour les jeunes avec la pièce *La chaise perdue*, un texte de Louis Dominique Lavigne et Luc Leblanc. *La chaise perdue* est l'histoire d'un petit garçon qui vient de perdre son grand-père qui lui lègue sa chaise berçante en souvenir. «C'est un peu le cheminement du petit garçon face à la mort de son grand-père, résume M. Cournoyer. Il ne veut pas de la chaise berçante, il veut son grand-père. On part dans un monde imaginaire qui apporte au petit garçon les différents aspects de la mort.»

En février, L'UniThéâtre participera au Festival de la dramaturgie de l'Ouest, organisé par la Troupe du Jour de la Saskatchewan.«On sollicite les écrivains amateurs afin qu'ils soumettent des textes qui seront joués par quatre comédiens et un metteur en scène d'ici qui se rendront à Saskatoon pour se joindre à une équipe de là-bas pour travailler quatre textes (deux textes par équipe) pendant toute une semaine. Ils présenteront les pièces à Saskatoon d'abord et la fin de semaine suivante, au théâtre de La Cité francophone.»

Le spectacle amateur de cette année sera la pièce *Le vrai monde?* de Michel Tremblay qui sera présenté en mars. On est d'ailleurs encore à la recherche d'un metteur en scène de la communauté qui serait intéressé à prendre en charge ce spectacle.

Le Festival théâtre jeunesse est également de retour cette anné pour une neuvième édition, les 24, 25 et 26 avril. Enfin, le spectacle invité sera une production de la Troupe du Jour qui présentera une pièce de Laurier Gareau, *La Trahison*.

Après un an de suspension, le Bureau d'animation théâtrale revient en force cette année avec une foule d'activités. La troupe junior sera de retour dès le mois d'octobre avec un cours qui s'adresse aux jeunes de 13 à 17 ans. Une fin de semaine de formation sera également offerte à la communauté en novembre prochain. Le programme d'artistes en résidence est aussi de retour, tout comme les rencontres mensuelles des artistes de théâtre.

L'UniThéâtre espère également pouvoir mettre sur pied un camp d'été qui prendrait son envol à l'été 1998. Ce camp pourrait être complémentaire aux cours de théâtre et au Festival théâtre jeunesse. «On espère aller chercher les jeunes en région, explique encore Daniel Cournoyer. On est même prêts à organiser des familles d'accueils pour que les jeunes puissent venir passer une semaine de formation à Edmonton.»

La compagnie de théâtre a profité du lancement de sa programmation pour annoncer que son assemblée générale annuelle se tiendra le premier octobre prochain à 19h30, dans les locaux de La Cité francophone.

La saison de L'UniThéâtre est donc remplie de nouveautés. Que ce soit les mises en lecture, la production professionnelle pour adultes ou le Festival de la dramaturgie de l'Ouest, L'UniThéâtre y va à grands coups d'innovation.

Après Fort McMurray

Un nouvel agent à Plamondon

PATRICIA HÉLIE

Plamondon

Après avoir survécu à l'hiver de Fort McMurray, Joël Lavoie a déménagé ses pénates à Plamondon, où il occupe le poste d'agent de développement de l'association canadienne-française (ACFA) de la région depuis la mi-août.

Quand on lui demande quel est l'objectif qu'il s'est fixé, le nouveau résident de Plamondon répond simplement: «Essayer d'être un aussi bon agent que ceux qui ont précédé, c'est-à-dire Denise Hart et David Fréchette qui, selon moi, sont d'excellents agents.»

Derrière cette réponse se cache de grandes ambitions, comme le projet interrégional de maximisation de l'utilisation des ressources des régions de Plamondon, Bonnyville, St-Paul, Fort McMurray et Centralta. «Je vais donc travailler pas mal là-dessus dans le sens ou j'espère réussir à motiver des gens d'ici pour voir quelles seraient les façons d'aller chercher des sous avec les ressources qu'on a. Comment on peut penser, à plus ou moins long terme, à augmenter nos revenus. Ce serait intéressant de voir, si par exemple on louait notre salle pour des mariages ou des activités de ce genre, si on pouvait avoir plus de ressources. C'est un projet qui est assez flexible, l'idée c'est d'avoir une personne ressource, qui est capable d'aller dans une région et de dire: voici les grands succès que vous avez, et d'en faire profiter les autres régions. Si, par exemple, Bonnyville préfère avoir un petit plan de marketing, comment on pourrait davantage améliorer la visibilité de l'ACFA pour amener plus de monde qui s'occuperaient de faire un plan de marketing avec les gens sur place. Si la volonté de Fort McMurray est de voir comment maximiser l'utilisation du centre qu'ils ont actuellement, la personne devrait également être capable de faire ça. Nous, à Plamondon, c'est de voir si la construction d'un mini-golf serait rentable, si ça nous couterait beaucoup trop cher par rapport à ce que ça peut nous rapporter et si ça répond vraiment à un besoin. L'idée c'est que cette ressource donne un coup de pouce à chacune des régions pour en arriver à augmenter les ressources financières à moyen ou à long terme.»



Photo archives

Joël Lavoie, nouvel agent

M. Lavoie aimerait également déposer un projet d'art et de culture et se dénicher un animateur culturel, lequel permettrait d'augmenter l'animation avec les écoles et la communauté tout en permettant à l'agent de consacrer plus de temps au développement de nouveaux projets.

De plus, le nouvel agent voudrait mieux faire connaître la région à l'ensemble de la province. «Ce que j'espère pouvoir faire, tout dépendant de la volonté des gens, c'est d'inviter la culture régionale d'ici, à rayonner sur l'ensemble de la province parce que c'est une région dont on entend pas beaucoup parler compte tenu de sa force et de son leadership au niveau culturel. C'est quand même une des seules régions, sinon la seule, qui a donné une artiste francophone professionnel en Alberta: Crystal Plamondon. Ce serait intéressant s'il y avait plus de gens qui seraient intéressés à s'impliquer au niveau du Gala de la chanson, au niveau du théâtre, etc. Tout le côté artistique est très présent dans la région mais j'aimerais que le reste de la province puisse aussi en profiter.»

Résidents de l'Alberta, gare à vous, la tornade Plamondon se prépare!

PROCÈS-VERBAL



70E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA

LE 19 OCTOBRE 1996, 13 H 30
HÔTEL RENAISSANCE, EDMONTON



Présences:

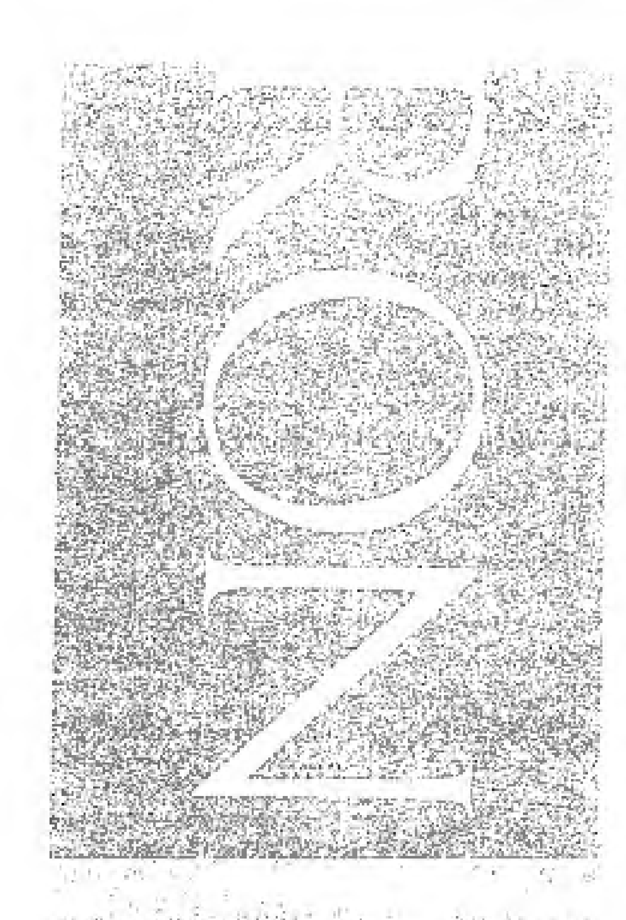
Audy, Viateur	Edmonton
Bachand, Eddie	Morinville
Bachand, Solange	Morinville
Beaudoin, Thérèse	Edmonton
Belle Rive, Julie	Edmonton
Bergeron, Léopold	Saint-Isidore
Bergeron, Ghislain	Edmonton
Bergeron, Lucille	Saint-Isidore
Bergeron, Fernande	Edmonton
Bilodeau, Margot	Edmonton
Blanchet, Martin	Legal
Boudreau, Rodrigue	Edmonton
Boudreau, André	Edmonton
Bourassa, Denise	Saint-Isidore
Brais, Andréa	Edmonton
Brault, Pierre	Edmonton
Brault, Martin	Saint-Paul
Brochu, Ronald	Edmonton
Canesson, Hélène	Lethbridge
Chapus, Sylvie	Edmonton
Charest, Léo	Edmonton
Charest, Gertrude	Edmonton
Chauvet, Ernest	Legal
Chiasson, Ernest	Edmonton
Collette, Denis	Edmonton
Conard, Hélène	Lethbridge
Conard, Laurent	Lethbridge
Conway, Thérèse	Edmonton
Coulombe, Marie-Paule	Grand-Centre
Cousin, Fabienne	Saint-Paul
Dallaire, Claire	Edmonton
Daoust, Jocelyn	Calgary
Denis, Paul	Edmonton
Dentinger, Jean-Louis	Edmonton
Desgagné, Denis	Saint-Isidore
Dumont, Paul	Edmonton
Fagnan, Laurier	Edmonton
Fay, Sophie	Edmonton
Forcier, Fabiola	Edmonton
Forget, Père Joseph	Edmonton
Fortin, Colette	Edmonton
Fortin, Jean-Paul	Edmonton
Francoeur, Sylvie	Edmonton
Fréchette, David	Legal
Fréchette, Carole	Legal
Gauthier, Reed	Plamondon
Gauthier, Chantal	Plamondon
Gervais, Pauline	McLennan
Giguère, Jean-Claude	Edmonton
Girard, Réal	Edmonton
Grégoret, Michèle	Edmonton
Grenier, Lucette	Edmonton
Grenier, Valère	Edmonton
Groleau, Jocelyn	Edmonton
Guillette, Sylvain	Edmonton
Hart, Denise	Plamondon
Hébert, Claire	Saint-Vincent
Hébert, Dr Yvonne	Calgary
Jasmin, Jules	Legal
Ladouceur, Nathalie	Calgary
Laframboise, Nicole	Bonnyville
Lalonde, Roger	Calgary
Lamoureux, Jeanne	Edmonton
Laplante, Thérèse	Cold Lake
Lapolice, Jean-Sibert	Rivière-la-Paix
Larochelle, Annie	Cold Lake
Lauzier, Julie	Medicine Hat
Lavoie, Marie	Saint-Isidore
Lavoie, Evens	Saint-Isidore
Lavoie, Joël	Fort McMurray
Lavoie, Clément	Edmonton
Lavoie, Hélène	Edmonton
Lavoie-Lemire, Clémence	Edmonton
Lemire, Gilbert	Edmonton
Létourneau, Adrienne	Edmonton
Lusson, Henri	Legal
Magnan, Zacharie	Edmonton
Mahé, Richard	Plamondon
Maisonneuve, Carmen	Seba Beach
Maisonneuve, Gérard	Seba Beach
McMahon, Frank	Edmonton
Meilleur, Julie	Calgary
Meilleur, Denis	Calgary
Mercier, Madeleine	Edmonton
Mercier, Sylvie	Edmonton
Mercier, Armand	Edmonton
Michaud, Simone	Calgary
Montpetit, Doris-Michel	Edmonton
Moquin, Claude	Edmonton
Moquin-Vani, Suzanne	Spruce Grove
Moreau, John	Calgary
Morissette-Franz, Diane	Medicine Hat
Motut, Roger	Edmonton
Murphy, Richard	Edmonton
Noël, Denis	Edmonton
Ouellet, Gary	Fort McMurray
Paquin-Murphy, Claire	Edmonton
Paré, Micheline	Calgary
Parent, Erin	Fort McMurray
Parent, Léo	Fort McMurray
Patenaude, Carole Anne	Rivière-la-Paix
Perreault, Odette	Edmonton
Piquette, Paul	Plamondon
Préville, Eric	Edmonton
Rémillard, Lionel	Bonnyville
Sabourin, Georges	Edmonton
Sabourin, Serge	Medicine Hat
Sabourin, Diane	Medicine Hat
Sallustio-Jarvis, Gioia	Edmonton
Séguin, Joseph	Medicine Hat
Sévigny, Raymond	Edmonton
Therrien, Hector	Edmonton
Thibaudeau, Jean-Guy	Edmonton
Thibaudeau, Suzanne	Edmonton
Tremblay, Jacques	Saint-Albert
Vaillant, Valmon	Edmonton
Van De Walle, Ben	Calgary
Villeneuve, Louisette	Edmonton
Villeneuve, Lucien	Edmonton
Vincent, Georges	Edmonton
Vincent, Dr Denis	Saint-Isidore

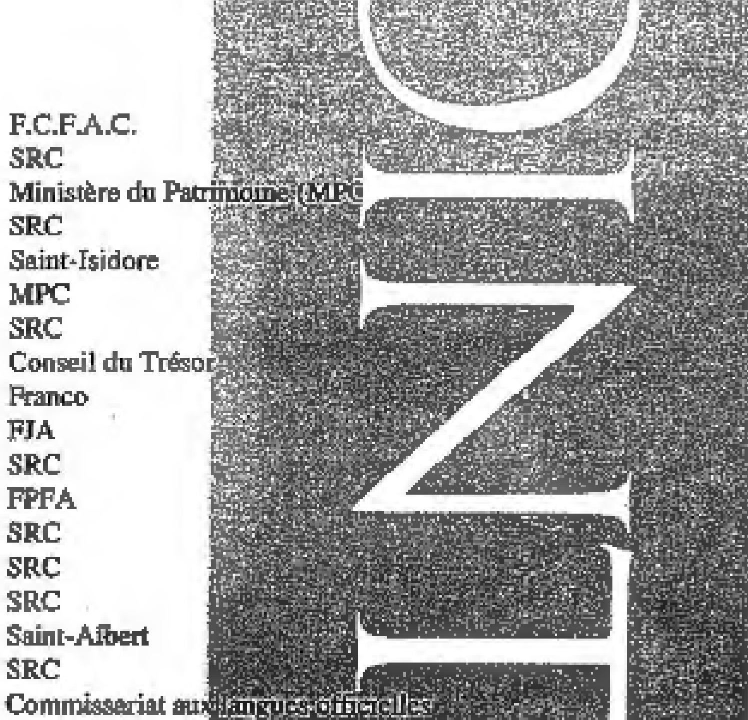
Observateur.trices :

Barrette, Richard	F.C.F.A.C.
Bole, Patrick	SRC
Bussière, Adrien	Ministère du Patrimoine (MPC
Chabot, Denis-Martin	SRC
Chagnon, Maxime	Saint-Isidore
Delorme, Renée	MPC
Forcier, Eve Marie	SRC
Garant, Suzanne	Conseil du Trésor
Hélie, Patricia	Franco
Labelle, Roch	FJA
Lacombe, Danyèle	SRC
Lafrance, Rita	FPFA
Munger, Gilles	SRC
Noël, Pierre	SRC
Pagé, Julie	SRC
Peddicord, Liliane	Saint-Albert
Sargeaunt, Julia	SRC
Yuen, Marie-Claire	Commissariat aux langues officielles

Employé.es :

Arès, Georges	ACFA
Guillette, Sylvie	ACFA
Jutras, Pierrette	ACFA
Lemieux, Lyne	ACFA
Thibaudeau, Patrick	ACFA





1. Élection d'un président d'assemblée

John Moreau, appuyé de Roger Lalonde,
propose Frank McMahon comme président d'assemblée.
TOUS EN FAVEUR
ACCEPTÉ

2. Adoption de l'ordre du jour

Claire Hébert, appuyé par Armand Mercier, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.
TOUS EN FAVEUR
ACCEPTÉ

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 14 octobre 1995

Carole-Anne Patenaude, appuyée par Solange Bachand propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 14 octobre 1995.

4. Suivi du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 14 octobre 1995

Le comité de restructuration s'est réuni à trois reprises en 1995-96. On a fait circuler une définition du développement communautaire. Le Comité de restructuration se propose de créer un Comité permanent de développement communautaire. La rédaction du rapport final est en cours.

Postsecondaire

- L'A.C.F.A. a créé un Comité permanent sur l'éducation postsecondaire. Un projet a été approuvé par le ministère du Patrimoine canadien pour mettre en oeuvre une campagne de promotion.
- Il y a eu plusieurs rencontres avec des représentants d'Advanced Education et de University of Alberta concernant les sévères compressions imposées à la Faculté Saint-Jean.
- Le Comité s'est également penché sur les cours collégiaux. Un premier programme est présentement offert au Northern Alberta Institute of Technology en administration des affaires.
- L'ACFA a également créé une bourse d'études de 1 000$ pour un(e) étudiant(e) qui fait son entrée à la Faculté Saint-Jean.

5. Rapport du président

- John Moreau fait la lecture de son rapport.
- Jean Patenaude mentionne que le Comité de l'Entente a pris des décisions parfois controversées cette année. Peut-on avoir accès aux procès-verbaux du Comité de l'Entente ?
- John Moreau fait remarquer que cette question relève de la table de concertation provinciale. L'A.C.F.A. n'en est qu'un des participant.es.
- Adrien Bussière rapporte que les décisions du Comité de l'Entente sont publiées via son bulletin. Il invite les participant.es à communiquer avec lui pour lui faire part de leurs commentaires.

6. Rapport du vérificateur

- Jocelyn Daoust demande la date de la fin du bail de l'A.C.F.A. Georges Arès répond que le bail se termine le 31 décembre prochain..
- Hector Therrien de la firme King and Company présente son rapport.
- Julie Losier demande des explications concernant la différence dans les comptes à recevoir entre cette année et l'année dernière.
- M. Therrien répond que cela dépend de la période où s'effectuent les virements de la Fondation de l'ACFA. Certains fonds en fiducie ont aussi été transférés à la Fondation franco-albertaine.
- Cette année l'A.C.F.A. a 55 000$ de comptes en créance et devra effacer 43 000$ sur les emprunts du Carrefour et 10 000$ sur ceux du Franco.
- On a demandé à M. Therrien s'il est possible d'indiquer, le pourcentage de différence dans une autre colonne.
- Il transmettra cette information au personnel de son bureau.
- Roger Lalonde, appuyé par Armand Mercier, propose que le rapport du vérificateur soit accepté tel que présenté.

TOUS EN FAVEUR
ACCEPTÉ

7. Nomination d'un.e vérificateur.trice

Denis Meilleur, appuyé par Suzanne Thibaudeau, propose que King & Co. soit vérificateur officiel pour l'année 1995-96.

8. Rapport des ateliers

9. Rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.

- Le président de la Fondation, Frank McMahon, lit son rapport.
- Frank McMahon, appuyé par Roger Lalonde, propose que le rapport de la Fondation de l'A.C.F.A. soit accepté tel que présenté.

TOUS EN FAVEUR
ACCEPTÉ

10. Élections au Comité exécutif de l'A.C.F.A. provinciale
Nomination d'un président.e d'élection

- Paul Denis est nommé président d'élection.
- Le Comité des candidatures était composé de Deni Loricau, Jean-Guy Thibaudeau et Denis Tardif.
- Les membres du comité n'ont reçu qu'une seule candidature à la présidence: Me John Moreau.
- Le président d'élection demande trois fois s'il y a d'autres candidatures. Me Moreau est élu à l'unanimité.
- Le comité dépose les candidatures de Mme Louisette Villeneuve et de M. Martin Blanchet aux postes de vice-président.es.
- M. Denis appelle trois fois le dépôt de nouvelles candidatures.
- Mme Villeneuve et M. Blanchet sont élus à l'unanimité.
- John Moreau remercie Reed Gauthier pour son travail à l'exécutif.

11. Élection d'un.e représentant.e à la Fondation franco-albertaine

- Fernande Bergeron, appuyé par Ernest Chiasson, propose Georges Vincent.

TOUS EN FAVEUR
ACCEPTÉ

12. Discussion sur l'avenir de la télévision et de la radio françaises

- Notre radio et notre télévision françaises ont une riche histoire en Alberta. Lyne Lemieux et Roger Motut nous en font le portrait.
- Lyne Lemieux rappelle d'abord les origines de l'opposition anglophone à la radio française. On avait peur que cela serve d'outils de prédication à l'église catholique. Les francophones ont su convaincre, non sans mal les gouvernements de l'époque pour obtenir leur permis. On avait même ramassé une somme de 150 000 $! Tout un magot pour l'époque.
- C'est ainsi qu'en 1949, CHFA ouvre ses portes. CHFA sera vendu en 1974 à la Société Radio-Canada non sans qu'on veuille inclure un article pour protéger la production régionale. C'est trop important pour en faire une clause dit Radio-Canada!
- En 1970 on ouvre CBXFT et neuf ans plus tard la direction de la SRC juge qu'il est impossible de diriger la télévision à partir de Winnipeg! On crée alors la direction régionale dont le premier titulaire sera Paul Dumaine.
- John Moreau rappelle les conséquences des coupures : CBXFT perd toute production locale, hormis une contribution au Ce Soir de Winnipeg.
- Georges Arès mentionne que la télévision anglaise de CBC recommencera à produire un CBC Alberta News à partir de Calgary. On améliore le service chez nos concitoyen.nes de langue anglaise et on détériore le nôtre.
- En matière de radio, on nous annonce des compressions de l'ordre de 60%. Il resterait seulement neuf employé.es à CHFA, soit moins que lors de la vente du poste en 1974. On se retrouverait avec 27 heures de production locale au lieu de 42.
- Cette situation est inacceptable dit Andréa Brais. Ce que l'on est en train de nous dire c'est que les jeunes qui veulent faire carrière dans les communications devront non seulement étudier ailleurs mais faire carrière ailleurs. Quel beau message d'espoir pour nos jeunes!
- Le Dr Denis Vincent rappelle l'expérience très positive des jeunes qui participaient à *Génies en Herbe*. Il dit aussi que non seulement nous ne nous verrons plus à la télévision française mais plus important peut-être les Québécois.es ne nous verront plus. Il invite les jeunes à prendre le leadership dans cette nouvelle lutte comme lors de l'Affaire Piquette.
- Zacharie Magnan dit qu'il faut avoir plus de production locale et qu'il faut refuser catégoriquement tout ce qui est en bas de cela.
- Le Dr Éric Préville mentionne qu'il serait important de sensibiliser nos contacts à l'intérieur du Parti Libéral pour leur faire part de notre mécontentement.
- Pierre Brault mentionne qu'il rencontrera Sheila Copps en Beauce et qu'il lui en parlera.
- Claire Hébert, appuyée de Carole-Anne Patenaude, propose que l'ACFA prenne toutes les mesures nécessaires pour faire renverser la coupures de la SRC.

ADOPTÉ à MAJORITÉ
1 abstention

- John Moreau se dit prêt à ce que nous nous rendions en cour sur cette question.
- Roger Motut parle de former un Comité ad hoc des quatre provinces ensemble,
- de faire un bloc de l'Ouest.
- Nous avions des ami.e.s au CRTC, nous devons nous en souvenir, dit-il. Il faut augmenter la production locale.

Levée de l'assemblée

Roger Lalonde propose la levée de l'assemblée. Il est appuyé de Julie Losier.

SAVEZ-VOUS QUE...



(NC)—On trouve des francophones et des anglophones partout au Canada. Parmi les provinces à majorité anglophone, c'est en Ontario et au Nouveau-Brunswick que les francophones sont le plus nombreux. Le Québec, pour sa part, regroupe une importante population de langue anglaise.

COMITÉ DE CANDIDATURES

Le Secrétariat provincial de l'Association canadienne-française de l'Alberta est à la recherche de candidates ou candidats pour siéger à son exécutif. Un comité a été chargé de recueillir les candidatures. Il est composé de Messieurs John Moreau, Deni Lorieau et Paul Denis



Pour obtenir un formulaire, veuillez communiquer avec Lyne Lemieux au 403-466-1680 ou par télécopieur au 403-465-6773 ou par courrier électronique à l'adresse suivante: acfaprov@.datanet.ab.ca



Photo: Denis Bergeron

Félicitation aux mariés!

La fondatrice de l'association canadienne-française (ACFA) de Medicine Hat, Mireille Rochon, a uni sa destinée à celle de Nikolaus Wyslouzil le 23 août dernier. La célébration a eu lieu dans le jardin de la demeure des mariés, à Lethbridge. Une cinquantaine d'invités se sont joints à eux pour célébrer leur union. Nos félicitations aux nouveaux mariés!

Avez-vous acheté vos billets de repas



pour Rond Point ?

403-466-1680, Doris

Dîner : 15 $

Banquet-Spectacle : 25 $

17 et 18 octobre 97



La gagnante du concours de logo, Mme Ruth Doyon, de Saint Isidore :

"Ce dessin représente les individus de tout âge, chacun avec leur teinte, leurs opinions, qui varient passant du blanc au noir à travers les tons de gris. Ils se rencontrent dans le cercle et prennent leur envol vers une même destination et dans un même élan".

Félicitations Mme Doyon, et merci à tous les participants

Le Comité du Rond Point



C'EST À LA

CITÉ FRANCOPHONE QUE ÇA SE PASSE !

8527, rue Marie-Anne-Gaboury (91e Rue), Edmonton

RÉSERVEZ VOS BILLETS du dîner et du banquet au 403-466-1680, demandez Doris

RÉSERVEZ VOTRE CHAMBRE à l'Hôtel Renaissance au 403-423-4811, demandez le prix de l'ACFA à 75 $

Surveillez la programmation dans le prochain FRANCO.

Spécialiste des contaminants

Affaires indiennes et du Nord Canada

Yellowknife (T.N.-O.)

Poste offert aux personnes habitant l'Alberta, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord Ouest et le nord de la Saskatchewan.

Affaires indiennes et du Nord Canada est à la recherche d'une personne possédant une expertise dans le domaine des contaminants. À ce poste, vous toucherez un salaire annuel variant entre **43 754 $ et 52 769 $**, en plus d'une prime d'éloignement et d'une allocation de logement.

Vous possédez un diplôme universitaire dans une science physique et(ou) environnementale, en biologie, en chimie ou dans un domaine connexe, en plus d'une expérience de la collecte et de l'analyse de données sur la qualité de l'eau, en particulier dans le Nord.

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Si ce poste permanent vous intéresse et que vous satisfaites aux exigences scolaires et professionnelles énoncées, veuiller acheminer votre curriculum vitae, en **indiquant votre citoyenneté** ainsi que le numéro de référence **S-97-61-R-37363-IAN, d'ici le 3 octobre 1997, à la Commission de la fonction publique du Canada, Place du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Télécopieur : (403) 495-2098**

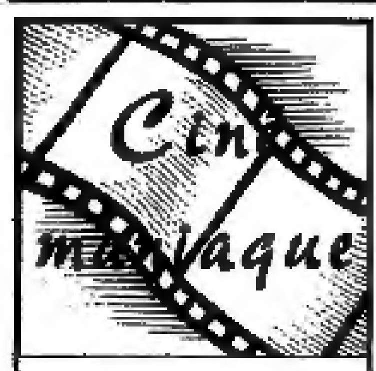
Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Canada



GHOSTS OF MISSISSIPPI

Depuis les années soixante, le mouvement pour la défense des droits civils des Noirs d'Amérique a inspiré un très grand nombre de films. Beaucoup furent oubliés, quelques uns continuent de jouir d'un succès d'estime. On pense entre autres à *Mississippi Burning*, avec Gene Hackman et Willem Dafoe, et au film de Spike Lee, *Malcolm X*.

C'est dans cette tradition que s'inscrit *Ghosts of Mississippi*: mettre à jour quelques unes des injustices les plus flagrantes qui ont accompagné la lutte contre le racisme ordinaire dans le sud des États-Unis.

Le réalisateur, Rob Reiner, ayant réalisé autant de bons films que de navets, on ne pouvait avoir d'idées préconçues avant de visionner l'oeuvre.

Alec Baldwin interprète un avocat de l'État du Mississippi qui, à l'encontre de la volonté de sa femme et sa famille, tente de résoudre le meurtre de l'activiste noir Medgar Evers en aidant la veuve de ce dernier, interprétée par Whoopi Goldberg. Un suprémaciste blanc, De La Beckwith, interprété avec brio par James Woods, a déjà été accusé et les preuves manquantes lui ont permis d'échapper à la justice. Cette fois-ci, on sent que tout se ligue contre lui.

Disons-le tout de suite: le film est mal construit. On se concentre sur le combat de l'avocat, alors que c'est la quête de justice de la veuve qui aurait dû alimenter le film. Rob Reiner se perd dans les détails et se prend les pieds dans les fleurs du tapis. Quelqu'un aurait dû lui dire qu'Alec Baldwin a une belle gueule, mais que ça ne suffit pas pour être bon comédien.

Whoopi Goldberg, elle, n'a pas le loisir de montrer le registre dont elle est parfois capable dans les rôles dramatiques et son interprétation est plutôt terne et constipée.

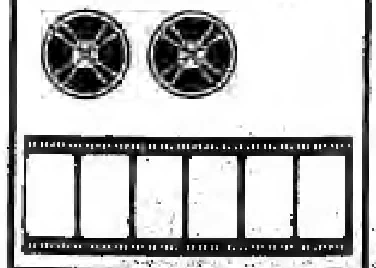
Seul James Woods, dans un rôle de composition époustouflant et malgré un lourd maquillage, arrive à rendre crédible l'odieux personnage qu'il incarne.

Un échec, donc, une histoire linéaire qui apporte peu à la compréhension de l'injustice.

Pour son prochain film, Rob Reiner devrait retourner à la comédie; il a des choses à se faire pardonner, comme *Ghosts of Mississippi*.

Ghosts of Mississippi
de Rob Reiner
avec Alec Baldwin,
James Woods
et Whoopi Goldberg
En format vidéo

2 bobines sur 5



OFFRES D'EMPLOIS

CONSEILLER(ÈRE) EN RESSOURCES HUMAINES
CENTRE D'ACTIVITÉS DE CALGARY

36 478 $ – 45 578 $

(CONTRAT DE 24 MOIS)

Vous soutiendrez les objectifs commerciaux du Centre d'activités de Calgary en assurant d'excellents services de ressources humaines aux cadres et au personnel. Vos activités porteront sur le recrutement, le développement organisationnel, la classification des emplois, l'interprétation des politiques, l'évaluation du rendement, les relations avec les employés, la formation, l'équité et les langues officielles de même que sur le système de gestion des ressources humaines.

Vous devez posséder un diplôme en administration des affaires, en commerce ou en sciences sociales jumelé à une expérience de trois à cinq années en ressources humaines, de préférence à titre de généraliste. Une expérience liée aux systèmes des ressources humaines et la connaissance pratique des modèles de planification de la relève et des carrières constituent des atouts certains. Il est essentiel que vous ayez des aptitudes reconnus pour l'informatique de même qu'une expérience et des connaissances éprouvées liées aux systèmes automatisés de gestion des ressources humaines.

Nous accepterons une combinaison équivalente d'expérience et de formation, notamment un certificat ou un diplôme en ressources humaines jumelé à une expérience directement liée aux exigences du poste. Il vous faudra vous déplacer à l'occasion.

Numéro de concours : **RG002531997**

Si ce poste stimulant vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation précisant en quoi vous pourriez apporter une contribution positive et en indiquant le numéro du concours, d'ici le **3 octobre 1997**, à :

John Morgan
Conseiller en ressources humaines
Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 2560
708, 11e Avenue S.-O., bureau 500
Calgary (Alberta)
T2P 2N9
Télécopieur : (403) 292-6239



LE FRANCO
465-6581

ESPAGNOL

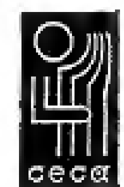
niveau débutant

Ce cours de niveau débutant permet de mieux comprendre les structures de la langue espagnole et d'améliorer ses connaissances lexicales dans un contexte de communication.

Ce cours se tiendra les mercredis, du 24 septembre au 26 novembre de 18h30 à 21h30 à la Faculté Saint-Jean

Frais d'inscription: **$120.**
$90 étudiants
Personne-ressource: **MARINA deREMENTERIA**

OFFERT PAR:
CÉCA - Faculté Saint-Jean
8406-91 rue, Edmonton, Alberta T6C 4G9
Tél: 465-8600 Fax: 465-8606







Avis de décès
HÉTU

Est décédé le 31 août dernier, à l'âge de 62 ans, M. Henri Jérôme Hétu de Saint-Paul.

Il laisse dans le deuil sa meilleure amie et épouse depuis 36 ans, Lorraine (née Levasseur), ses enfants et petits-enfants Jérôme (Kim) Hétu et leurs fils Pascal et Rusian d'Edmonton, Colette (Jean) Chamberland et leurs fils Colin et Éric de Saint-Paul, et Gilles (Nicole) Hétu et leur fille Chantelle; ses frères et soeurs et leur famille: Josette (Robert) Vincent de Bonnyville, (Huguette (Georges) Vincent d'Edmonton, Louisette (Claude) Gaucher de Bonnyville, Marcel (Isabelle) Hétu de Bonnyville et Marc (Adèle) Hétu de Saint-Paul.

Né le 7 mars 1935 à Bonnyville il travailla à la boucherie de son père jusqu'à ce qu'il aille faire ses études d'ingénieur à University of Alberta. Il fût diplômé en 1961 et débuta sa carrière au ministère des Transports de l'Alberta. Son travail le mena à Saint-Paul, Mallaig, Edmonton, Lac La Biche et Calgary. Il retourna à Saint-Paul où il devint directeur régional d'Alberta Transportation.

Il fit partie des Chantamis d'Edmonton, de la chorale Les Musicos et de celle de la paroisse Saint-Louis de Bonnyville en plus d'être vice-président de l'ACFA régionale de Saint-Paul.

Il fût précédé dans la Maison du Père par ses parents Lucien et Jeanne (Barlier) Hétu de Bonnyville.

Ses funérailles ont été célébrées le 4 septembre dernier à l'église Saint-Louis de Bonnyville par le Père Raymond Sévigny.

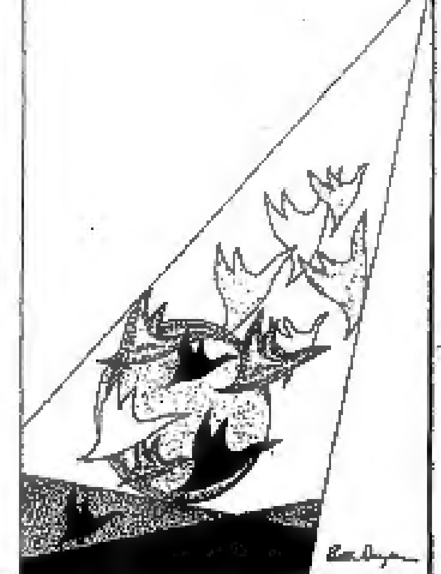
Les membres et le personnel de l'ACFA offrent leurs sincères sympathies à la famille éplorée.

Assemblée générale annuelle
Le samedi le 18 octobre 1997
13 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Élection d'un.e président.e de séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 1996
4. Suivi au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 1996
5. Rapport du président
6. Rapport du vérificateur
7. Nomination d'un vérificateur.trice
8. Amendements aux Statuts et règlements de l'A.C.F.A.
9. Rapport des ateliers
10. Rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.
11. Élections au Comité exécutif de l'A.C.F.A. Provinciale
    - A) Nomination d'un.e président.e d'élection
    - B) Rapport du Comité de candidatures
    - C) Élection à la présidence
    - D) Élections à la vice-présidence
12. Élection d'un.e représentant.e de l'A.C.F.A. à la Fondation Franco-albertaine
13. Varia
14. Levée de la séance

Rond-Point 97:
Ensemble pour l'avenir



Elderhostel 1997

Quinze participants y étaient

NOËLLA FILLION

Donnelly

Au cours de la semaine du 17 août, quinze personnes ont fait la connaissance de la grande région de Rivière-la-Paix. En effet, sept hommes et huit femmes s'étaient inscrits au *Elderhostel 1997*, à travers A.V.C. - McLennan.

La plupart des participants étaient américains, provenant du Wisconsin, du Dakota du Sud, de l'Arizona, de la Californie et du Colorado. Quatre venaient de Calgary. Ils ont été accueillis au *Gîte du Passant*, chez Denis et Suzanne Maisonneuve, au sud de Donnelly.

Ils ont visité Peace River et Dunvegan, l'entreprise apicole de Paul Benoit à Girouxville, la ferme Kim Lake, le Birdwalk et la cathédrale de McLennan, la Ruche et le plant de luzerne à Falher. Ils ont également fait du canotage à Winagami. Le parc de Shaw's Point les a accueilli gratuitement avec une tournée en bateau-ponton et un goûter. Certains d'entre eux ont fait des chandelles avec Sylvianne Dion tandis que d'autres se sont intéressés à la généalogie au Centre de Smoky River à Donnelly. Ils ont fait une marche archéologique à la Petite Smoky avec Richard Primeau.

Pendant trois jours ils ont eu droit à une heure et demie d'introduction à la langue française avec Lillian Béland. Le jeudi soir bon nombre de gens locaux sont venus rencontrer le groupe pour jaser et chanter avec eux au Parc Maisonneuve.

Un des participants me confiait qu'il en était à son cinquième *Elderhostel* mais que celui-ci était son meilleur!

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

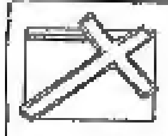
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3.50 $ pour l'encadrement. Vous devez calculer 7% de TPS.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi * midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 201, 8527-91e rue, Edmonton (Alberta), T6C 3N1

COOP d'habitation: Le quartier du collège reçoit les applications pour la location d'appartements. SVP communiquer avec Rose-Marie Tremblay au 469-1116 (dec 97)

Georgette Hamel (A. Mus.). Enseignante de piano d'expérience. Compétence en musique et en pédagogie. 9346 - 90 rue, tél.: 462-2348 (19-9)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT dans LE FRANCO. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
201, 8527-91e rue
Edmonton (Alberta)
T6C 3N1

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta Miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée.)

G.L.



SOURCES THERMALES RADIUM

Parcs Canada est actuellement à la recherche de propositions de la part de personnes ou de sociétés intéressées à fournir des services de balnéothérapie aux piscines d'eaux thermales Radium.

Les propositions des personnes intéressées à conclure un contrat de concession pour la gestion, l'entretien et l'exploitation d'un centre de balnéothérapie aux sources thermales Radium dans le parc national Kootenay (Colombie-Britannique) doivent nous parvenir sous pli cacheté d'ici **le 3 novembre 1997, 16 heures.**

On peut se procurer les documents de proposition énonçant les détails et instructions de soumission à la réception des sources thermales Radium ou au bureau de Parcs Canada pour l'Alberta, 220-4e ave. s.e., pièce 520, Calgary.

Les personnes intéressées à soumissionner doivent obligatoirement assister à une réunion d'information qui se tiendra aux sources thermales Radium, le jeudi 7 octobre 1997 à 10 h 30.

Prière d'adresser toute question concernant les services requis à: M. Sylvain Beaulieu, Sources thermales Radium, tél: (250)347-9485 ou 1-800-767-1611 fax: (250)347-9290.

Canadä

CRTC — AVIS PUBLIC — Canadä

Avis public CRTC 1997-115. La CRTC a été saisi des demandes suivantes: 2. À TRAVERS LE CANADA. Demandes présentées par la **VISION TV: CANADA'S FAITH NETWORK/RÉSEAU RELIGIEUX CANADIEN (VISION TV)** en vue de modifier sa licence afin d'exploiter une entreprise nationale spécialisée de langue anglaise offrant un service d'émissions religieuses interconfessionnelles, en suspendant l'application des conditions de licence énumérées dans l'avis public tant que la titulaire est membre en règle du Conseil canadien des normes de la radiotélévision. EXAMEN DE LA DEMANDE: 80, rue Bond, Toronto (Ont.). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, (819) 997-2429; et au bureau du CRTC à Vancouver: (604) 666-2111. Les interventions écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée au requérant le ou avant le 6 octobre 1997. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423, ou en consultant notre site Internet: http://www.crtc.gc.ca. L'avis public est disponible, sur demande, en média substitut.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Saint-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 10h30

Saint-Joachim
9928 - 110e rue
Vendredi et samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, Saint-Vital
4905 - 50e rue
Dimanche: 9h30

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

LEGAL

Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

SAINT-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche à 9h30

L'UNITHÉÂTRE

vous convoque à son

Assemblée générale annuelle

le mercredi 1er octobre 1997
à 19h30 au théâtre de
La Cité francophone
(8527, rue Marie-Anne Gaboury (91e))

Téléphone: (403) 469-8400
Télécopieur: (403) 440-6970

Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

PRÉQUALIFICATION DES ENTREPRENEURS RELATIVEMENT À DES SERVICES D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION MINEURE DES LOGEMENTS FAMILIAUX À LA 4ième ESCADRE DE COLD LAKE

En tant qu'Agence spéciale du ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) est responsable de gérer les logements familiaux du MDN, y compris les services d'entretien et d'amélioration mineure.

Au nom de l'ALFC, Construction de Défense Canada (CDC) lance un appel de déclarations d'intérêt auprès des entrepreneurs locaux pour établir l'admissibilité des candidats à un appel d'offres visant des travaux d'entretien et d'amélioration mineure pour environ 1050 logements familiaux à la 4ième Escadre de Cold Lake. Les accords d'offre permanente (AOP) seront attribués aux entreprises retenues aux fins de la prestation de services "au fur et à mesure des besoins" pendant un an, soit du 1er avril 1998 au 31 mars 1999. Les AOPs ne garantiront aucune quantité minimale de travail. Construction de Défense Canada lancera, au nom de l'ALFC, un appel d'offre en janvier 1998.

Le travail d'entretien et d'amélioration mineure dépendra de la nature du travail variant des demandes d'urgence jusqu'à un temps de réponses spécifiées dans les domaines suivants: appareils ménagers, béton et asphalte, travaux de charpente, travaux d'électricité, réparation des fondations, tonte du gazon, chauffage et climatisation d'air (y compris chaudières et montage d'installation au gaz), maçonnerie (y compris foyers), nettoyage, aménagement paysager et entretien d'arbres, planchers de bois dur, lutte contre les insectes et les animaux nuisibles, travaux de déneigement, travaux de plomberie, travaux de peinture, toitures et planchers en vinyle et tapis.

Ce marché intéressera surtout les petites entreprises locales. Les entreprises qui se jugent qualifiées à assurer des services d'entretien et d'amélioration mineure, dans l'un ou plusieurs des domaines énumérés ci-haut, **doivent communiquer avec l'ALFC à l'adresse ci-dessous pour obtenir le formulaire d'appel de déclarations d'intérêt**. Veuillez noter que les entreprises situées à plus d'une heure de route du site ne peuvent être préqualifiées dans les corps de métier suivants: appareils ménagers, travaux de charpente, travaux d'électricité, chauffage et climatisation d'air (y compris chaudières et montage d'installation au gaz), travaux de plomberie, et toitures puisque ces corps de métier nécessitent un service d'intervention d'urgence après les heures de travail.

Agence de logement des Forces Canadiennes de Cold Lake
C.P. 4540, Stn Forces
Cold Lake, AB
T9M 2C2
M. Brian Hamilton
Tél.: (403) 594-1149
Télécopieur: (403) 594-5342

Les déclarations d'intérêt doivent être soumises au bureau indiqué ci-dessus d'ici 15h (heure locale) vendredi le 26 septembre 1997. (cette date est révisée du 19 septembre 1997) **Les documents transmis par télécopieur seront acceptés.**

